

EPASC - Service Communautaire

École professionnelle artisanat et service communautaire de
Châteauneuf



Liens rapides vers:

- [ORGANISATION](#)
- [SECTIONS](#)
- [APPRENTIS](#)
- [ACTUALITÉS / COVID-19](#)

PRÉSENTATION DES FORMATIONS

Comme son nom l'indique, notre école propose des formations qui sont essentiellement tournées vers les professions qui offrent des services à la communauté. Nous proposons actuellement trois formations de base débouchant sur l'obtention d'un Certificat fédéral de capacité (CFC) et une possibilité de formation aboutissant à une Attestation fédérale pratique (AFP).

- [Assistants-es socio-éducatifs-ves \(ASE\)](#) : formation sur trois ans (CFC) ; il travaille essentiellement dans le domaine social avec les enfants, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées.
- [Assistants-es en soins et santé communautaire \(ASSC\)](#) : formation sur trois ans (CFC) ; il travaille dans le domaine de la santé et

des soins, soit dans des Institutions (homes, hôpitaux, etc.), soit à domicile.

- **Aide en soins et accompagnement (ASA)** : formation sur deux ans (AFP), il travaille dans le domaine conjoint social et santé dans l'aide et les soins de base aux personnes. (formation axée sur la pratique).
- **Gestionnaire-s en intendance (GEI)** : formation sur trois ans (CFC) ; il travaille dans l'accueil, le service et l'entretien de l'habitat dans les domaines institutionnels et hôteliers.
- **Employés -es en intendance (EEI)** : formation sur deux ans (AFP) ; il travaille dans l'accueil, le service et l'entretien de l'habitat dans les domaines institutionnels et hôteliers (formation axée sur la pratique).

Ces apprentissages peuvent être effectués selon trois modèles :

DUALE : dans lequel les apprentis-es sont engagés-es par un employeur externe et l'école dispense les cours professionnels.

Duale-mixte : dans lequel les apprentis-es sont engagés-es par l'école la première année et poursuivent leur apprentissage en signant un contrat sous la forme DUALE sur deux ans. Néanmoins, ce modèle ne se destine qu'aux formations ASE et ASSC.

Plein-temps : dans lequel les apprentis-es sont engagés-es par l'école et effectuent des stages au long de leur formation. Néanmoins, ce modèle ne se destine qu'aux formations GEI et EEI.

Près de 1'800 apprenti-e-s fréquentent l'EPASC dont 600 dans la section service communautaire. Pendant leur formation ou après l'obtention du CFC, il leur est possible d'effectuer une maturité professionnelle santé – sociale.

HISTORIQUE

L'Ecole Ménagère Rurale a proposé ses services dès 1923, conjointement à l'Ecole Cantonale d'Agriculture. L'Ecole Ménagère Rurale a formé de nombreuses femmes pour la tenue d'une exploitation agricole ainsi que la gestion d'un ménage; elle s'est adaptée au long des années en suivant

l'évolution du tissu socio-économique du Canton du Valais.

Ainsi en 2000, elle devint l'Ecole d'Economie Familiale avant de prendre, une année plus tard, la dénomination d'Ecole Professionnelle Spécialisée en Service Communautaire.

En 2005, elle prend pour dénomination : l'Ecole Professionnelle Service Communautaire (EPSC). Celle-ci est directement rattachée au Service de la formation professionnelle du canton du Valais.

Depuis août 2013, l'Ecole Professionnelle Service Communautaire est rattachée à l'Ecole Professionnelle de Martigny. De ce regroupement, le nom générique de l'établissement devient : Ecole professionnelle artisanale et service communautaire (EPASC).

M. Gérard Clivaz est le directeur de l'EPASC et à ses côtés, M. Yves Constantin gère la section service communautaire composée de 50 enseignants. La section service communautaire regroupe les métiers de la santé, du social et de l'intendance.

Cette évolution constante résulte de plusieurs facteurs dont la professionnalisation des métiers de service. Le rattachement de la section service communautaire à l'EPASC signe l'intégration complète de ces professions dans la nouvelle organisation cantonale de la formation professionnelle.

GÉOGRAPHIE

Notre école se situe sur le domaine de l'école d'agriculture de l'Etat du Valais, à l'Avenue Maurice Troillet 260, CP 437, 1951 Châteauneuf-Sion.

No us occupons d'une part le

nous occupons, d'une part, le
nouveau bâtiment du complexe
construit en 1968 rénové en 1984 et
2011 et, d'autre part, une partie du
bâtiment central de cet imposant
édifice.